

Présentation de la Mutuelle d'Argenson

Qui sommes-nous?

La **Mutuelle d'Argenson** est née le 1er janvier 1997 de la volonté de militants sociaux désirant répondre à une demande tous publics en recherche d'une protection complémentaire de la Sécurité Sociale efficace face au «risque santé» (non-vie). C'est une mutuelle santé simple, efficace, solidaire, de proximité.

Ses fondateurs bénéficiaient d'une expérience mutualiste avérée en termes d'assurance contre tous les aléas de la vie:

- ☞ Vie scolaire et extra-scolaire - étant pour beaucoup d'entre les fondateurs des administrateurs de la MAE-RP;
- ☞ Santé des familles – certains ayant eu des responsabilités dans des sections départementales MGEN et/ou dans des associations familiales;
- ☞ Régimes complémentaires au Régime Obligatoire - administrateurs de CPAM;
- ☞ Risque «vie» - dirigeants de la SMFEP.

Leur compétence reconnue dans le domaine du risque santé était un gage et une sécurité pour les adhérents à venir. C'est toujours le cas dans l'actuel Conseil d'Administration – qui compte, parmi ses 18 membres:

- Des militant(e)s mutualistes chevronné(e)s
- Des syndicalistes
- Deux avocat(e)s
- Une expert-comptable
- Un ancien membre du CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional)
- Un ancien Président de CPAM
- Un administrateur de la CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie de l'Île-de-France)

Tous ensembles, avec l'équipe de salariés et son Directeur, ils se sont mis au seul service des sociétaires et font valoir en permanence leurs principes de base:

- Indépendance absolue vis-à-vis des groupes assuranciers basés sur la recherche de profits;
- Solidarités financière - chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins -et intergénérationnelle;
- Proximité avec nos adhérents qui peuvent à tout moment nous rendre visite ou nous joindre DIRECTEMENT par téléphone (pas de plate-forme téléphonique externalisée, pas de robot téléphonique!);
- Facilités accordées aux autoentrepreneurs et dirigeants de TPE (contrats collectifs négociés «sur mesure» et pleinement adaptés à chaque situation particulière entrepreneuriale.

La mutuelle possède une grande facilité d'adaptation puisqu'elle se consacre surtout à ce qu'elle sait bien faire (le risque «NON-VIE» essentiellement), tout en offrant à ses sociétaires des prestations complémentaires d'aide à la personne, de prévoyance (vie et non-vie), etc.

Elle vise à améliorer chaque année ses prestations (Optique, Dentaire, Acoustique notamment) et en développe - chaque année également - de nouvelles: Ostéopathie, suivi des personnes après hospitalisation et aide à domicile, psychomotricité ...

Implantée à Paris, la Mutuelle d'Argenson protège des personnes résidant ou travaillant sur l'ensemble du territoire (métropolitain et ultra-marin) de la République, ainsi que des Français(e)s de l'étranger.

MUTUELLE D'ARGENSON 7-9 villa de Lourcine, 75014 Paris ☎ 01 53 62 22 00 Métro Saint Jacques ou Glacière, bus n°27 Site internet: www.mutuelleargenson.fr Adresse courriel dédiée: contact@mutuelleargenson.fr

Mutuelle relevant du code de la mutualité SIREN n° 325 697 258 00029 substituée auprès de la Mutuelle du Rempart, 4/6 boulevard de Strasbourg, 31000 Toulouse.

Mutuelle adhérente à la FNIM (Fédération Nationale Indépendantes des Mutuelles).